

SE FORMER EN APPRENTISSAGE DU  AU , DANS UNE UNIVERSITÉ OU GRANDE ÉCOLE

#EXPERIENCE

#METIER

#APPRENTISSAGE

#REUSSITE

#INSERTION

#FORMASUP

FORMASUP ARL EN CHIFFRES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ANASUP

KEYX
LABEL
UNIVERSITE

afaq
ISO 9001
QUALITE
ANALYSE CERTIFICATION



+ de 3 000

APPRENTIS À LA RENTRÉE 2018



93%

RÉUSSITE AUX EXAMENS



2 100

ENTREPRISES PARTENAIRES



81%

INSERTION PROFESSIONNELLE

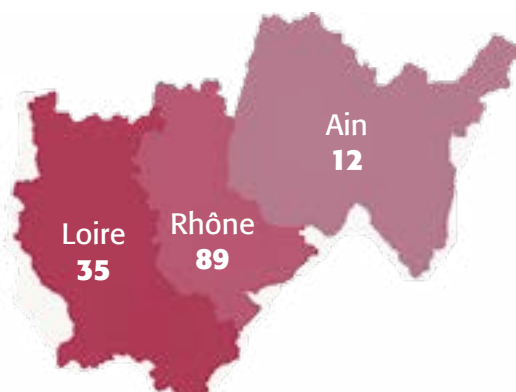
136

FORMATIONS RÉPARTIES SUR 3 DÉPARTEMENTS



45%

DES APPRENTIS EMBAUCHÉS PAR LEUR
ENTREPRISE D'ACCUEIL



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DÉFINITION

Un contrat de travail à durée déterminée de type particulier alternant un temps en entreprise et un temps en centre de formation.

(cf. Code du travail - livre 2 - art.6211 et suivants)

FORMER, ACCOMPAGNER, TUTORER



UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



UN TUTEUR PÉDAGOGIQUE

RÉMUNÉRATION

Age	Années d'exécution du contrat		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
16-17 ans	25%	37%	53%
18-20 ans	41%	49%	65%
21 ans et +	53%	61%	78%

Pourcentages du SMIC ou du SMC



STATUT SALARIÉ
= ASSIDUITÉ OBLIGATOIRE



UN VÉRITABLE STATUT DE SALARIÉ !

- Salaire en fonction de l'âge et du cycle de formation
- Congés payés (5 semaines/an)
- Protection sociale (maladie, maternité, paternité, retraite)
- Convention collective de l'entreprise (rémunération et avantages)
- Mutuelle
- Assurance chômage
- Prise en charge de 50% de l'abonnement transport public
- Retraite (année d'apprentissage compte comme une année pleine)
- Exonération d'impôts sur le revenu (< à 17 763 €)

DES AVANTAGES EN



- Transport, hébergement, restauration (chèque services)
- Fonds social
- Allocation logement (APL/ALS)
- Aide mobili-jeune (logement)



Partenariats spécifiques avec
ViaHumanis et **ActionLogement**

En savoir plus :

www.formasup-arl.fr